



## REGLEMENT DEFIS D'ASIE FESTIVAL 2018-2019

30 et 31 mai 2019

L'envoi du formulaire d'inscription vaut pour acceptation du règlement.

### ARTICLE 1 : THEME DU FESTIVAL ET PRINCIPES :

Le sujet imposé : « **Ensemble !** »

Il s'agit de produire un film de court métrage qui devra décrire de préférence une **situation locale** ou alors une **vision plus globale** des bienfaits de la coopération et de l'entraide.

Le festival aura lieu les 30 et 31 mai 2019 au Lycée Français Henri Fauconnier de Kuala Lumpur. Le festival est ouvert aux ateliers cinémas, écoles primaires, collèges, lycées, et jeunes réalisateurs (minimum 3 élèves). Les élèves ou jeunes doivent être inscrits dans un établissement scolaire homologué AEFÉ de la Zone Asie Pacifique.

Les films sélectionnés par les établissements participants seront diffusés pendant les deux jours du festival par catégorie :

- Films 4-10ans (+/-) : primaire. Nous précisons sur le programme à quelle tranche d'âge s'adresse plus précisément le film car certains films primaires ne sont pas tout à fait adaptés à un public 4-6 ans. Selon le nombre de candidats il pourrait y avoir une catégorie spécifique maternelle + CP/CE1.
- Films 11-14 ans (+/-) : collège
- Films 15-18 ans (+/-) : lycée

### ARTICLE 2 : INSCRIPTIONS ET CALENDRIERS

#### 1- **Inscriptions :**

Formulaire d'inscription à envoyer jusqu'au 14 décembre 2018.

#### 2- **Envoi des fiches techniques descriptives et des synopsis avant le 29 mars 2019**

Les films et les fiches techniques descriptives devront être envoyés aux organisateurs du festival.

#### 3- **Envoi des films** sur une plateforme dédiée ou via You Tube avant **le vendredi 10 mai 2019 :**

#### 4- **Audition des équipes et projections des films les lundi 3 juin et mardi 4 juin 2019 :**

Chaque équipe, lors d'une conférence par skype ou en visio-conférence passera devant un jury de 3 ou 4 personnes qui les évaluera suivant 4 critères et attribueront une note sur 20.



- Film et scénario
- Dynamique de groupe
- Technique et montage
- Acuité avec le sujet

Une note du public lors des projections sera également prise en compte.

Les films pourront être visionnés et évalués également dans les établissements participant qui attribueront une note moyenne à chaque film projeté.

### ARTICLE 3 : CATEGORIE, DUREE, SOUS-TITRAGE

Tous types : Fiction, documentaire, animation, clip.

Pour être retenus, les films concourant dans les catégories primaires, collèges et lycées ne doivent pas excéder 10 minutes, générique compris (qui ne doit pas excéder 45 secondes). Pour les films en langue autre que le français, nous vous demandons de réaliser également vos sous-titres en français. Attention : les sous-titres doivent être intégrés au film et non sur un fichier séparé.

### ARTICLE 4 : CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PRODUCTIONS :

#### **Critère n°1 : Le film et son scénario**

- 1- Impression globale (1-5)
- 2- Originalité du scénario et rythme (1-5)
- 3- Présentation du film par l'équipe (1-5)
- 4- Jeux des acteurs ou animation des personnages (1-5)

#### **Critère n°2 : Préparation et travail de groupes :**

- 1- Déroulé du projet (1-5)
- 2- Répartition des tâches (1-5)
- 3- Recherche de partenariats (1-5)
- 4- Recherche documentaire (1-5)

#### **Critère n°3 : Technique et montage :**

- 1- Qualité du son (1-5)
- 2- Qualité de l'image/ luminosité et cadrage (1-5)
- 3- Montage (1-5)
- 4- Effets (sous titrages, générique et incrustations) (1-5)



#### **Critère n°4 : Acuité avec le sujet**

- 1- Adéquation avec le sujet (1-5)
- 2- Vision réaliste de l'entraide et de la coopération (1-5)
- 3- Situation mettant en valeur les bienfaits de l'entraide et de la coopération (1-5)
- 4- Perspectives données par le projet (1-5)

#### **ARTICLE 5 : LES FILMS SELECTIONNES**

Tous les films en compétition seront projetés pendant les deux jours du Festival

Les films seront projetés à l'auditorium du Lycée Français de Kuala Lumpur. Les séances sont accessibles au tout-public et gratuites.

À l'issue des projections, chaque spectateur est invité à voter pour les films par l'attribution d'une note de 1 à 20 pour chaque film.

Le jury décernera deux ou trois prix par catégorie. (Primaire-Collège-Lycée)

#### **ARTICLE 6 : JURY**

Le jury sera composé de professionnels de l'éducation, de membres du CVL ou CVC, de représentants des organismes partenaires du festival (AEFE, services culturels de l'ambassade de France à KL...) Les décisions du jury sont sans appel.

#### **ARTICLE 7 : LES PRIX**

Nous n'aurons probablement pas les moyens financiers de décerner des prix qu'ils soient numéraires ou matériels. En revanche, nous faisons une large communication sur les films lauréats et nous pouvons, si vous le souhaitez, vous délivrer par mail, un certificat faisant mention de votre prix. Les lauréats devront mentionner sur leur film « Prix Défis d'Asie Festival 2019 » L'essentiel étant pour votre film qu'il soit vu par le public le plus large possible.

#### **ARTICLE 8 : DROITS D'AUTEURS ET À L'IMAGE -**

La réception d'un film à Défis d'Asie Festival vaut acceptation de son (ses) auteur(s) de la cession de ses droits. Les films inscrits, sélectionnés ou primés pourront être diffusés sur internet, et lors de manifestations dédiées au cinéma sous toutes ses formes, ou sur les chaînes de télévision partenaires (TV5 Monde – AEFÉ TV...).

#### **ARTICLE 9 : AUTORISATIONS**

À charge pour les établissements scolaires de se procurer les autorisations parentales pour le droit à l'image nécessaire lors des tournages de leurs films.